



Übersetze ins Deutsche. (Traduis en allemand.)

- Les écoliers en France sont en général en vacances fin juillet au début septembre.

- Les gens mangent la galette des rois le jour de l'Épiphanie, une fête chrétienne qu'on fête le 6 janvier. On trouve le gâteau dans les boulangeries au janvier.

- Le 1^{er} avril, les gens font des blagues et les enfants accrochent des poissons en



papier dans le dos des adultes

- Au printemps, on a l'impression que la nature se réveille. Les plantes commencent à pousser.

- Halloween a lieu (findet statt) le 31 octobre.

- La fête nationale a lieu le 14 juillet. Dans les communes on organise un feu d'artifice.

- Le jour de l'an a lieu le 1er janvier ; où on change d'année.

Lösung:

- Les écoliers en France sont en général en vacances fin juillet au début septembre.

Die Schüler in Frankreich gehen (= sind) im Allgemeinen in Ferien Ende Juli bis Anfang September.

- Les gens mangent la galette des rois le jour de l'Épiphanie, une fête chrétienne qu'on fête le 6 janvier. On trouve le gâteau dans les boulangeries au janvier.

Die Leute essen die « galette des rois » am Tag der Offenbarung, ein christliches Fest, das man am 6. Januar feiert. Man findet den Kuchen in den Bäckereien im Januar.

- Le 1^{er} avril, les gens font des blagues et les enfants accrochent des poissons



en papier dans le dos des adultes

Am 1. April machen die Leute Witze, und die Kinder hängen Papierfische an den Rücken der Erwachsenen.

- Au printemps, on a l'impression que la nature se réveille. Les plantes commencent à pousser.

Im Frühling hat man den Eindruck, dass die Natur erwacht. Die Pflanzen beginnen zu sprießen.

- Halloween a lieu (findet statt) le 31 octobre.

Halloween findet am 31. Oktober statt.

- La fête nationale a lieu le 14 juillet. Dans les communes on organise un feu d'artifice.

Der Nationalfeiertag findet am 14. Juli statt. In den Gemeinden organisiert man ein Feuerwerk.

- Le jour de l'an a lieu le 1er janvier ; où on change d'année.

Der Neujahrstag ist der 1. Januar, an dem (= wo) man das Jahr wechselt.